Le 28 juillet 2022

Suivi de l'étiage 2022 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domanial Bulletin n°5

Météo du bassin

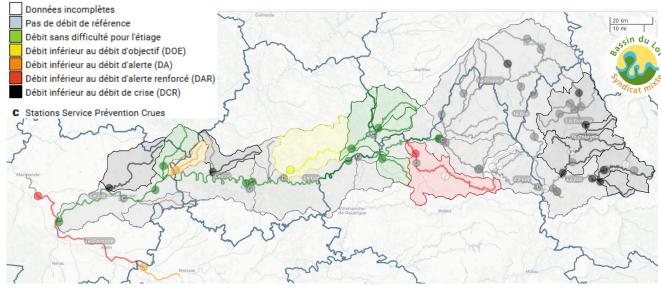
Les températures diminuent progressivement depuis l'épisode caniculaire de mi-juillet pour se rapprocher des normales de saison.

Seuls les sous-bassins situés en amont de la confluence Lot-Truyère ont bénéficié de précipitations, 2 à 5 mm en moyenne et localement jusqu'à 30 mm, les 21, 23 et 24 juillet. Aucune pluie significative n'est prévue dans les prochains jours (quelques épisodes orageux peuvent survenir localement).

Hydrologie du bassin

La situation hydrologique continue de se dégrader et la baisse des niveaux d'eau devrait se poursuivre. Durant les 7 derniers jours, 3 débits d'alertes renforcés et 1 débit objectif d'étiage ont été franchis. Au 28 juillet sur le bassin du Lot, 12 stations hydrométriques présentent des valeurs de débits sous les DOE (ou DOC) dont 9 débits de crise (DCR).

Depuis mercredi 20 juillet, et jusqu'au vendredi 29 juillet, des travaux au barrage de Castelnau ont généré une augmentation des débits sur le Lot réalimenté. Ainsi, des débits allant de 11m³/s (minimum) à 42 m³/s ont été observés à Entraygues-sur-Truyère.



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 28 juillet 2022

http://laviedelariviere.bassindulot.fr



Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi			
	21-juil.	22-juil.	23-juil.	24-juil.	25-juil.	26-juil.	27-juil.	28-juil.	29-juil.			
Consignes* (m³/s) à												
Entraygues-aval	8	8	8	8	8	8	8	8	10			
QNR** (m³/s) à								/				
Entraygues	4.5	4.5	4.5	4.5	4.3	4.3	4.3	1	*			
Droits conventionnels												
cumulés (m³ x1000)	17 180	18 171	19 168	20 165	NC	NC	NC					
Volume cumulé												
déstocké (m³ x1000)	6 791	7 091	7 397	7 702	NC	NC	NC					
Débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe Lot réalimenté												
Entraygues-aval (EDF)	18.6	31	14.8	16.2	16.8	14.7	14.8					
Entraygues	18.7	30.8	14.9	16.6	16.8	14.9	15					
[Roquepailhol]	10.7	30.6	14.9	10.0	10.0	14.5	13					
Faycelles	33.1	22.5	18.6	13.6	17	13.9	13.8					
Cahors [Lacombe]	55.4	24.2	30.5	18.4	19.4	18.7	17					
Coutet (EDF)	63	28.5	26	23.1	18	20.2	17					
Aiguillon-Ville***	65.2	36.1	27.3	30.1	20.2	22.9	17.3					

Sources : DREAL Occitanie / EDF

Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :

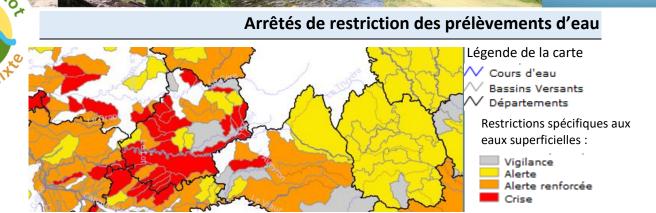
RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	28 juillet 2022	727.36	+1.36	-0.35
Sarrans	630	28 juillet 2022	631.58	+1.58	-2.81
Maury	583.5	28 juillet 2022	583.64	+0.14	-0.28
Castelnau	410.5	28 juillet 2022	410.82	+0.32	-2.26

Source: EDF

^{*} Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

^{**}Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

^{***} Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s



Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau au 28 juillet 2021

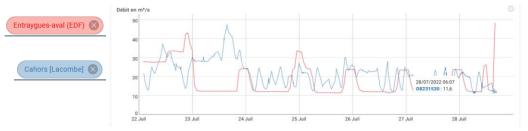
Lien du site internet Propluvia : http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp (Concernant les arrêtés de restrictions du Cantal, les informations sont disponibles au lien suivant : https://www.cantal.gouv.fr/restriction-des-usages-de-l-eau-la-majeure-partie-a8017.html).

Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Les prélèvements pour l'irrigation agricole sont importants sur l'axe Lot (pic de la consommation pour les grandes cultures). Ce pic devrait redescendre vers le 15 août. Les besoins en eau sont généralisés à toutes les cultures (arboriculture et cultures spécialisées). L'indice d'humidité des sols poursuit sa diminution.

D'autre part, les activités touristiques (navigation, baignade, ...) sont importantes sur le bassin du Lot. La navigation est ouverte sur certains tronçons du cours d'eau Lot, dans les départements de l'Aveyron, du Lot et du Lot-et-Garonne. Seuls les bateaux munis de grandes quilles éprouvent des difficultés de navigation au niveau de l'écluse de Douelle et de Saint-Cirq-Lapopie.

Variations de débit sur le Lot réalimenté



Graphique de comparaison des débits instantanés enregistrés à **Entraygues-sur-Truyère** (courbe en **rouge**) et à **Cahors** (courbe en **bleu**) du 15 au 21 juillet 2022

L'activité hydroélectrique des branches Lot amont et Truyère, observée à la station d'Entraygues-sur-Truyère, s'est accentuée ces 10 derniers jours. Les travaux se terminant ce 29 juillet au barrage de Castelnau ont généré des lâchers d'eau plus importants qu'habituellement, permettant de réduire les déstockages pour le soutien d'étiage du Lot. Des éclusées de moyenne amplitude sont relevées. Elles sont parfois suivies d'un retour rapide à la consigne de soutien d'étiage (autour de 10 à 12 m³/s). Ces variations de débit se propagent sur l'axe Lot.

Il est rappelé que, du 1^{er} juillet au 31 octobre, le fonctionnement par éclusées des centrales hydroélectriques est interdit sur la rivière Lot en aval d'Entraygues.



1 Tocham Sanctin : Jeaut 4 dout 2022

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Océane KNEUR, chargée de mission gestion quantitative de l'eau o.kneur@valleedulot.com et contact@valleedulot.com 05 65 53 53 18

Précisions & glossaire :

La réalimentation du Lot domanial

La campagne 2022 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le vendredi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (34^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

Quelques définitions

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

Des liens utiles

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

https://aveyron.fr/pages/tourisme/naviguer%20sur%20la%20rivi%C3%A8re%20lot

http://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html

http://www.inforoute47.fr/#navigation

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638 https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/